

# **COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU CODERPA LE 25 JANVIER 2007 A ROZAY-EN-BRIE**

M. Lemaire, maire de Rozay-en-Brie a ouvert l'assemblée générale du CODERPA qui se tenait dans la salle des mariages.

Dans son intervention, M. Bernheim, vice-président du conseil général de Seine-et-Marne, chargé de la Solidarité et de la Santé Publique, Président du CODERPA a insisté sur la chance que représente le vieillissement de la population ; 2 écueils sont à éviter :

- un "jeunisme" conduisant à l'indifférence vis à vis des personnes âgées,
- le catastrophisme qui ne voit dans le vieillissement de la population qu'une charge pour la société.

Les retraités doivent avoir toute leur place dans la société ; le concept de personne âgée recouvre des situations très différentes allant du retraité, responsable politique ou associatif qui trouve son accomplissement dans sa fonction à la personne atteinte d'une maladie d'Alzheimer. En fait, pour la majorité des personnes, le passage en retraite ouvre une deuxième vie, notamment dans le cadre du bénévolat dont il faudrait reconnaître le statut.

Henri Renard, vice-président du CODERPA a présenté le rapport d'activité de l'année écoulée, en évoquant le schéma gérontologique ou schéma bleu du conseil général. M. François Pétin a présenté le rapport financier. Un riche échange avec la salle a alors pu avoir lieu. Les 2 rapports ont été adoptés à l'unanimité.

L'après-midi a été consacrée à une présentation des activités des 4 CLIC (Centres Locaux d'Information et de Coordination) de Seine-et-Marne : RIVAGE (Melun), RELIAGE (Lagny), SILLAGE(Provins), FACIL(Fontainebleau). Cette présentation a montré la richesse et la variété des interventions des CLIC.

M. Boirin, Directeur des Personnes Agées et Adultes handicapés à la Direction Générale Adjointe de la Solidarité a conclu l'assemblée générale en insistant sur l'harmonisation des CLIC qui doivent à l'issue de 2011 couvrir l'ensemble du département. Des crédits supplémentaires devraient être votés pour créer de nouveaux CLIC en 2007. Une commission départementale de coordination sera mise en place pour suivre les projets et délivrer les autorisations de création. Une tournée de présentation du schéma bleu sera organisée en février et mars 2007 en direction des élus locaux ; 7 réunions sont d'ores et déjà prévues.

L'orateur a terminé son intervention en suggérant que le CODERPA retienne la date du 18 octobre, anniversaire de la signature du schéma bleu pour faire le point de l'avancement du schéma.